



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Taux de cotisations

CCN des Industries des carrières et matériaux (Brochure n° 3081)

Personnel non cadre

Depuis le 1^{er} janvier 2026

Garanties	Taux contractuel global TA + TB ⁽¹⁾	Répartition	
		Salarié	Employeur
Total prévoyance	2,403 % TA + 2,403 % TB	0,801 % TA + 0,801 % TB	1,602 % TA + 1,602 % TB

(1) TA : Tranche A : partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

TB : Tranche B : partie du salaire annuel brut compris entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.